

ANNEXE 2021

1 - Faits majeurs de l'exercice.

Solidaires Fonction Publique participe au loyer à hauteur de 105 340 €.

L'avance au titre des travaux fait l'objet d'une dépréciation qui suit l'amortissement chez l'Union Syndicale solidaires des aménagements.

2 - Principes - règles – méthodes comptables.

Les conventions générales comptables (*Règlement CRC n° 99-03*) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'activité,
- Image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Union syndicale Solidaires Fonction Publique
- Régularité et sincérité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2021 ont été établis selon les normes définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, homologué par arrêté du 31 décembre 2009 suite à l'avis n° 2009-07 du 3 septembre 2009 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales.

Ils respectent également les dispositions des règlements n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et n° 99-01 modifié du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

3 - Etat des immobilisations et des amortissements.

Immobilisations.

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, création, apports et virements de poste à poste	Cession, mises hors service et virements de poste à poste	Valeur nette des immobilisations à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	52 455,20			52 455.20
Mobilier de bureau et informatique	26 118.00	3 425.36		29 543.36
Immobilisations financières	120 049.00			120 049.00
Total	198 622.20	3 425.36	0	202 047.56

Amortissement des immobilisations

Immobilisations Amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	18 507			18 507.00
Mobilier de bureau et informatique	22 670	1 097.03		23 767.03
Dépréciation créance	17 543	11 646.36		29 189.36
Total	58 720.00	12 743.39		71 463.39

4 - Evaluation des stocks au 31/12/2021 après inventaire.

Solidaires Fonction Publique ne possède pas de stocks.

5 - Etat des créances et des dettes.

Elles sont toutes inférieures à un an.

6- Etat des Fonds Syndicaux.

Capitaux Propres	Montants
Réserve pour projet associatif	376 572.45
Résultat de l'Exercice 2021	8 050.00
Total	384 622.45

7 - Tableaux d'affectation des résultats

Le résultat positif de l'exercice 2021 de 8 050 €, a été imputé sur la réserve.

8 - Etat des Provisions

Provisions au 01/01	Montant des Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Provision pour Elections	25 000	12 500		37 500
Total	25 000	12 500		37 500

9 - Personnel mis à disposition

Solidaires Fonction Publique bénéficie de 7,4 décharges équivalentes temps plein de la part de la Fonction Publique :

- 5,9 au titre de la Fonction Publique d'Etat
- 0,5 au titre de la Fonction Publique Hospitalière
- 1 au titre de la Fonction Publique Territoriale,

10 - Cotisations syndicales

Les syndicats sont adhérents en tant que tel à l'Union Syndicale SOLIDAIRES. Les cotisations annuelles représentent un montant fixe par adhérent des dits syndicats.

L'Union Syndicale Solidaires est mandataire pour collecter les cotisations de l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique qui sont reversées intégralement à celle-ci. La somme pour l'année 2021 s'élève à 30 000 €.

11 - Honoraires du Commissaire aux Comptes

Néant.

12 - Tableau des ressources (CRC n° 2009-10)

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	30 000.00
Reversement de cotisations	0
Subventions reçues	181 517,25
Autres produits d'exploitation perçus	2 500.00
Produits financiers perçus	62.26
Produits exceptionnels	650.00
TOTAL DES RESSOURCES	214 729.51